



BUDGET 2007

EXPRESS

**UNE GESTION
RESPONSABLE**

**L'AMÉLIORATION DES
INFRASTRUCTURES**

Rue Fortier

● Mot du maire
Page 2

● Répartition des dépenses
Page 4

● Taxation 2007
Page 6

● Mot du
directeur général
Page 3

● Répartition des revenus
Page 6

● Grands projets
2007-2009
Page 8



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Un budget municipal ce n'est pas un simple exercice de chiffres comportant un ajout d'un pourcentage pour équivaloir à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

L'exercice budgétaire requiert de très nombreuses heures de travail de la part de la direction générale et des élus pour faire une analyse critique de toutes les dépenses et les sources de revenus de la Ville.

Une règle importante doit être respectée. Est-ce que la dépense est adéquate? En d'autres mots, le budget est préparé sur une base dite zéro dollar. La démonstration doit être faite à l'effet que non seulement l'objectif de la dépense est pertinent, mais encore que le quantum est raisonnable malgré l'inconnu inhérent à toute prévision.

Un budget municipal doit être le reflet d'une vision correspondant aux attentes des 15 820 citoyennes et citoyens représentés par les élus.

Notre perception, qui coïncide avec les engagements présentés à la population avant notre élection, nous oblige à défendre des valeurs culturelles, environnementales et, de façon générale, de qualité de vie. Cette perception nous oblige également à investir non seulement dans les infrastructures de base, mais également dans des équipements et des infrastructures visant les loisirs pour l'ensemble de notre communauté.

Nous avons le devoir envers tous les citoyens actuels et futurs de renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté, en adoptant une politique et, incidemment, un budget guidé par une vision culturellement élevée, tout en maintenant une gestion financière prudente et rigoureuse. L'augmentation moyenne de la taxe foncière de 1,6 % sur quatre ans, de 2004 à 2007 inclusivement, le démontre clairement.

Nous sommes vos fiduciaires.

N'hésitez pas à nous faire des suggestions, voire à porter des jugements critiques sur nos décisions.

Les conseillères, les conseillers et le soussigné sont à votre service.

Merci de votre attention

A handwritten signature in cursive script that reads "Michel Gilbert".

Michel Gilbert
Maire
Ville de Mont-Saint-Hilaire

Faits saillants du budget 2007



- accroissement des contributions aux organismes régionaux
- livraison d'un compte de taxes compétitif
- poursuite et réalisation de projets d'immobilisations d'importance
- maintien d'une offre de services de qualité et équitable

L'exercice budgétaire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire présenté ci-joint s'inscrit dans une vision globale de la situation financière projetée pour l'année à venir. Ce processus rigoureux et équilibré des dépenses et des revenus doit sous-tendre à une amélioration de l'offre et de la disponibilité des services aux citoyens au meilleur coût possible. Une analyse juste et éclairée du fonctionnement de l'appareil municipal conjuguée aux besoins de la collectivité ont permis de jeter les bases d'une stratégie de gestion responsable établie sur un horizon de 10 ans. À cette démarche s'ajoute la volonté de poursuivre la réalisation de projets d'immobilisations sur le territoire. Ce sont là quelques-unes des orientations qui ont guidé la confection de cette planification financière annuelle des deniers publics.

Bien que le budget 2007 de la Ville totalise près de 21 millions \$, soit une hausse de 7,8 % comparativement à 2006, vous verrez dans ce document que les principaux écarts sont attribuables à l'accroissement des contributions aux organismes régionaux, aux coûts additionnels liés à l'entretien des bâtiments municipaux et des parcs, à l'ouverture du Centre aquatique ainsi qu'au service de la dette attribuable à l'ensemble de la population.

D'autre part, le développement résidentiel poursuivant sa croissance, les subventions accordées pour la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables, fruit des nombreux efforts consentis par la population, ainsi que les sommes provenant des droits de mutation permettront une entrée additionnelle des revenus de près de 700 000 \$ par rapport à 2006. À eux seuls, le développement immobilier et la rénovation apporteront en 2007 près de 450 000 \$ de revenus supplémentaires.

En ce qui a trait à la taxation foncière, le taux de taxe sera porté à 0,98 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le secteur résidentiel et à 2,10 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le secteur non résidentiel et industriel. Cette augmentation de la taxation foncière résidentielle générera des revenus additionnels de 292 000 \$, soit 19 % de l'ensemble des revenus supplémentaires nécessaires pour atteindre un équilibre budgétaire. Saviez-vous que le compte de taxes de la Ville de Mont-Saint-Hilaire demeure l'un des plus compétitifs, s'il est comparé à celui des municipalités de même taille, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal ?

Dans un avenir rapproché, la Ville entend concentrer ses investissements dans les parcs en plus de planifier des projets de réfection d'envergure, dont le réaménagement de certaines artères principales, tel que le résume le Programme triennal d'immobilisation (PTI) présenté dans les pages qui suivent.

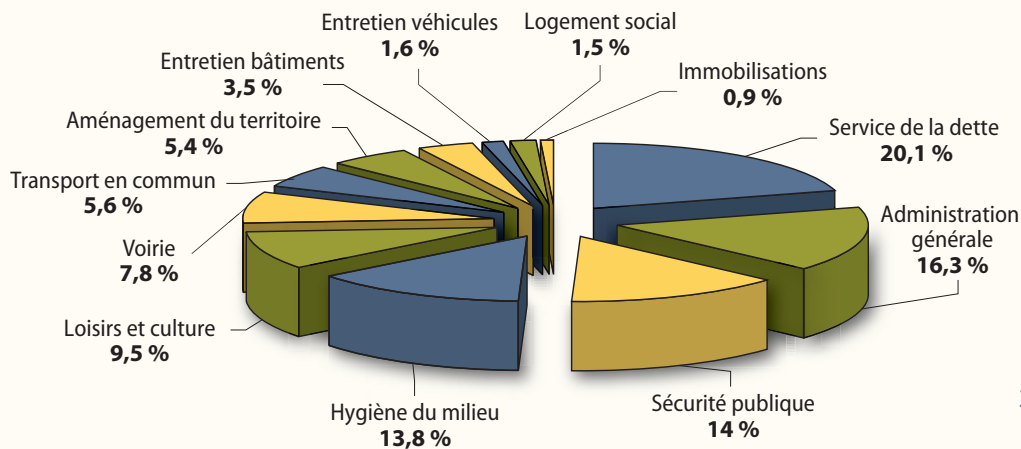
Merci aux directions et services municipaux qui ont contribué à la préparation du budget.

En espérant que ce document vous apporte les éclaircissements souhaités.

Patrick Savard, ing., MBA
Directeur général
Ville de Mont-Saint-Hilaire



Répartition des dépenses



Le budget 2007 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire totalise des dépenses de fonctionnement de 20 966 000 \$, représentant une hausse de 7,8 %, soit 1 516 000 \$ de plus comparativement à 2006. Voici les explications de ces principaux écarts imputables à certains secteurs.

Répartitions des dépenses 2007	2007	2006	Écarts \$
Administration générale *	3 414 200 \$	3 364 300 \$	49 900 \$
Sécurité publique	2 948 300 \$	2 850 600 \$	97 700 \$
Voirie	1 641 400 \$	1 410 700 \$	230 700 \$
Transport en commun	1 167 100 \$	1 055 400 \$	111 700 \$
Hygiène du milieu	2 884 700 \$	2 576 600 \$	308 100 \$
Logement social (CMM)	304 500 \$	284 700 \$	19 800 \$
Aménagement du territoire, parcs et espaces verts	1 134 800 \$	987 400 \$	147 400 \$
Loisirs et culture	1 987 700 \$	1 697 800 \$	289 900 \$
Entretien des bâtiments	731 600 \$	645 200 \$	86 400 \$
Entretien des véhicules	343 500 \$	324 200 \$	19 300 \$
Immobilisations	189 300 \$	173 800 \$	15 500 \$
Service de la dette	4 218 900 \$	4 079 300 \$	139 600 \$
À l'ensemble	2 708 200 \$	2 416 200 \$	292 000 \$
Autres	1 510 700 \$	1 663 100 \$	- 152 400 \$
TOTAL	20 966 000 \$	19 450 000 \$	1 516 000 \$

* Cette portion du budget comprend la contribution de l'employeur versée aux employés. Cette somme représente 1 017 000 \$, soit 4,9 % du budget en 2007.

Chaque année, la Ville doit consentir, à l'intérieur de son budget, les sommes requises pour la livraison de services à la population assurés par des organismes régionaux. La construction du nouveau bâtiment administratif de la MRC situé à McMasterville, l'optimisation de la capacité de filtration et d'approvisionnement de l'eau potable, grâce à l'implantation de technologies de pointe à l'usine de filtration, la réorganisation de la Régie de police intermunicipale Richelieu / St-Laurent ainsi que les coûts supplémentaires reliés à l'exploitation du train de banlieue et des circuits régionaux du transport collectif expliquent en partie les principales augmentations aux organismes régionaux. Il est à noter que ces contributions occupent plus de 27 % du budget global de la Ville, soit 5,7 millions \$ en hausse de 384 300 \$.

Également, le service de la dette à la charge de l'ensemble de la population est passé de 2,4 millions \$ à 2,7 millions, soit une somme supplémentaire de 300 000 \$, qui se justifie par des investissements réalisés en 2006 de l'ordre de 6 millions \$. Bien que le service de la dette totale atteindra 4,2 millions \$ en 2007, une portion de ce montant (1,5 million \$) est assumée par des tiers (autres villes, gouvernement du Québec et riverains).

D'autres éléments importants sont compris dans la planification financière de Mont-Saint-Hilaire. En effet, la Ville, historiquement, puisait un montant important à même ses surplus pour équilibrer son budget de fonctionnement. Cette somme a atteint un sommet en 2005 totalisant 595 000 \$. La Ville s'est donnée comme objectif d'éliminer cette ponction d'ici 2009. Cette dernière correspond à 275 000 \$ pour 2007 alors qu'elle était de 425 000 \$ en 2006.

Les activités du secteur de l'hygiène du milieu (collecte des ordures et matières recyclables, eau usée et eau potable), entraînent des dépenses représentant 308 100 \$ de plus comparativement à 2007 en raison de la hausse des coûts d'approvisionnement en eau (139 900 \$) et de celle associée aux frais inhérents aux contrats de collecte des ordures et des matières recyclables.

Par ailleurs, l'accroissement des dépenses en 2007 au chapitre de la sécurité publique, de la voirie, de l'aménagement du territoire et des parcs s'explique principalement par l'augmentation des ressources affectées à ces activités pour répondre à un plus grand nombre d'interventions dû à la croissance de la Ville, tant par l'augmentation du kilométrage de rues, du nombre de parcs ou du nombre de demandes de permis de construction.

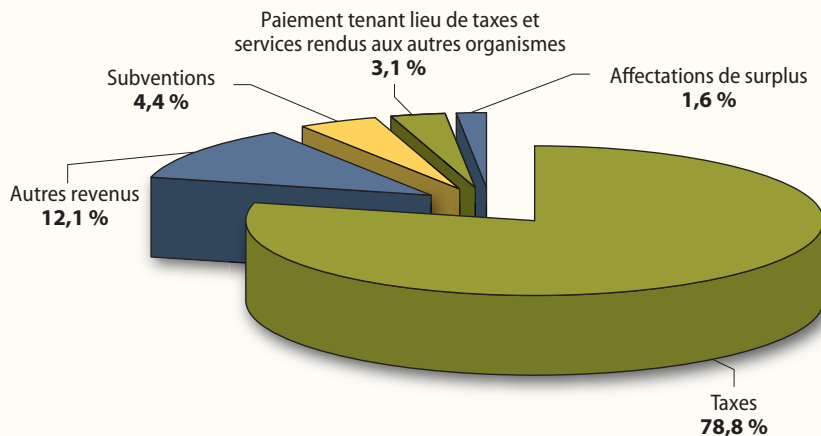
De son côté, le secteur du loisir et de la culture voit son budget croître notamment en raison de la réouverture du Centre aquatique, qui à elle seule amène une dépense additionnelle de 200 000 \$. De plus, au courant de l'année, la Ville souhaite effectuer une mise à jour des équipements informatiques de la Bibliothèque Armand-Cardinal afin de les doter d'un logiciel de pointe pour la gestion documentaire (recherche, consultation, réservations et prêts). Également, les heures d'accueil prolongées et l'abolition des tarifs pour la location des cédéroms et DVD ainsi que des réservations de livres font également partie des nouveautés prévues, en vigueur depuis le 4 janvier 2007, et 29 000 \$ seront consacrés à l'amélioration de ces services.

Ensemble des contributions versées aux organismes régionaux de 2004 à 2007.

Organisme	2004 (\$)	2005 (\$)	2006 (\$)	2007 (\$)	Écart (\$ (2007-2006))
MRCVR / CLD *	125 700	166 500	175 300	211 000	35 700
Communauté métropolitaine de Montréal	264 000	278 700	283 200	297 500	14 300
Transport en commun	766 000	864 000	1 022 400	1 118 000	95 600
Transport adapté	33 200	25 000	33 000	49 100	16 100
Régie de police	2 189 900	2 199 000	2 395 600	2 445 900	50 300
Régie de l'eau	514 000	570 000	862 500	1 002 400	139 900
Régie d'assainissement	548 300	554 900	538 200	570 600	32 400
TOTAUX	4 441 100	4 658 100	5 310 200	5 694 500	384 300
% BUDGET	26,1 %	26,5 %	27,3 %	27,2 %	

* Municipalité Régionale de comté de la Vallée du Richelieu / Centre local de développement

Répartition des revenus



Les sources de revenus de la municipalité proviennent majoritairement de la taxation foncière générale, de la compensation pour les tarifs relatifs à l'eau potable, à la collecte des ordures et matières recyclables et à l'assainissement des eaux ainsi que des frais perçus par la Cour municipale. Également, les coûts d'inscription aux activités offertes au Centre aquatique, les subventions pour la collecte des ordures et des matières recyclables ainsi que les droits de mutation généreront des entrées supplémentaires de 413 500 \$ en 2007.

Répartitions des revenus 2007	2007	2006	Écarts \$
Taxes	16 529 300 \$	15 444 600 \$	1 084 700 \$
<i>Foncières</i>	13 142 800 \$	12 318 400 \$	824 400 \$
<i>Tarifs</i>	3 386 500 \$	3 126 200 \$	260 300 \$
Paiement tenant lieu de taxes et services rendus aux autres organismes	640 100 \$	611 000 \$	29 100 \$
Autres revenus	2 531 400 \$	2 028 100 \$	503 300 \$
Subventions	927 200 \$	896 000 \$	31 200 \$
Affectations de surplus	338 000 \$	470 300 \$	- 132 300 \$
TOTAL	20 966 000 \$	19 450 000 \$	1 516 000 \$

Revenus - Taxation 2007

Une politique d'investissements ambitieuse dans la mise à niveau des parcs et des infrastructures, comprenant des efforts marqués pour l'entretien et l'embellissement des parcs et espaces verts, des actions soutenues pour améliorer la sécurité des personnes et des biens ainsi qu'une offre des services culturels bonifiée constituent des interventions concrètes favorisant l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Ces valeurs et ces projets amènent évidemment une augmentation des dépenses qui ne peuvent être compensées uniquement que par les revenus générés par le développement de la Ville.

Par conséquent, le Conseil municipal a décidé d'une légère hausse des taux de taxes foncières, soit de 2,8 % pour le secteur résidentiel et de 2,4 % pour le secteur non résidentiel et industriel. Depuis les quatre dernières années, l'augmentation moyenne du taux de taxe n'a représenté environ que 1,6 %.

Comparaison de la taxation résidentielle et non résidentielle et industrielle de 2004 à 2007

Année	Résidentielle	Variation Annuelle (%)	Non résidentielle et industrielle	Variation annuelle (%)
2007	0,9800 \$	2,8 %	2,1000 \$	2,4 %
2006	0,9530 \$	3,5 %	2,0500 \$	8,2 %
2005	0,9207 \$	0,0 %	1,8940 \$	0,0 %
2004	1,1320 \$	0,0 %	2,0440 \$	3,0 %
Moyenne 2004-2007		1,6 %		3,4 %

Liste des tarifs des services

Catégorie	2007	2006	Variation %
Assainissement des eaux	135,00 \$	140,00 \$	-3,6 %
Ordures ménagères	74,00 \$	75,00 \$	-1,3 %
Matières recyclables	51,00 \$	56,00 \$	-8,9 %
Eau potable	225,00 \$	197,00 \$	14,2 %
Excédent d'eau : 85 000 à 200 000 gal.	1,85 \$	1,65 \$	12,1 %
200 000 à 5 000 000 gal.	1,85 \$	1,55 \$	19,4 %
5 000 000 gallons et plus	1,85 \$	1,45 \$	27,6 %
Excédent d'assainissement	1,30 \$	1,30 \$	0,0 %
Piscine intérieure et extérieure	35,00 \$	35,00 \$	0,0 %

Le compte de taxes de Mont-Saint-Hilaire demeure avantageux par rapport aux municipalités avoisinantes. Le tableau ci-bas montre une simulation de l'augmentation en dollars du compte de taxes de la Ville, en fonction des taux en vigueur en 2006, pour une propriété moyenne dont la valeur foncière représente 200 000 \$.

Données des villes avoisinantes et simulation d'une propriété de 200 000 dollars.

Taxation	Mont-Saint-Hilaire 2007	Mont-Saint-Hilaire 2006	Saint-Basile-le-Grand 2006	Chambly 2006	Otterburn Park 2006	Belœil 2006	Sainte-Julie 2006
Taxe foncière de base	0,9800 \$	0,9530 \$	1,1480 \$	1,1650 \$	1,3660 \$	1,2900 \$	1,0740 \$
Taxe d'eau résidentielle	225,00 \$	197,00 \$	200,00 \$	119,00 \$	204,00 \$	209,00 \$	207,00 \$
Taxe d'eau piscine	35,00 \$	35,00 \$	30,00 \$	-	40,00 \$	-	40,00 \$
Taxe assainissement des eaux	135,00 \$	140,00 \$	68,67 \$	-	147,25 \$	122,00 \$	-
Ordures / récupération / matières recyclables	125,00 \$	131,00 \$	135,00 \$	139,00 \$	155,00 \$	155,00 \$	179,00 \$
TOTAL	2480,00 \$	2409,00 \$	2729,67 \$	2588,00 \$	3278,25 \$	3066,00 \$	2574,00 \$

Grands projets 2007-2009

Le Programme triennal d'immobilisation (PTI) dresse la liste des projets qui devraient être réalisés au cours des trois prochaines années. La Ville poursuivra ses investissements dans le développement du réseau cyclable de la Ville favorisant la mobilité des personnes à pied et à vélo, la réfection de rues, l'acquisition de véhicules et l'entretien des bâtiments municipaux.

À plus court terme, davantage d'investissements seront engagés dans des projets d'infrastructures, de réaménagement ainsi que pour l'entretien des parcs et des espaces verts :

- Travaux de réfection des rues Jeannotte et Fortier
- Travaux d'urbanisation du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
- Drainage pluvial pour le secteur du Flanc Nord
- Revitalisation des parcs et espaces verts

Sommaire des activités d'investissements prévues au PTI

Description	2007	2008	2009
Terrains et bâtiments	400 000 \$	305 000 \$	950 000 \$
Équipements	319 000 \$	218 000 \$	188 000 \$
Machineries et véhicules	210 000 \$	243 000 \$	570 000 \$
Infrastructures – Parcs	780 000 \$	775 000 \$	790 000 \$
Infrastructures – Aqueduc, égouts, voirie	5 504 000 \$	4 514 000 \$	2 782 000 \$
Sous-total - Ville	7 213 000 \$	6 055 000 \$	5 280 000 \$
Infrastructures – Développement résidentiel (promoteurs)	6 984 000 \$	3 046 000 \$	4 300 000 \$
GRAND-TOTAL	14 197 000 \$	9 101 000 \$	9 580 000 \$

Rappel

Paiement du compte de taxes municipales 2007 en quatre versements

L'envoi des comptes de taxes municipales a été effectué le 19 janvier dernier. Encore cette année, la Ville offre la possibilité d'acquitter votre compte en quatre versements. Les comptes de taxes sont payables auprès de toutes les institutions financières, par retrait préautorisé, par Internet ou par téléphone.

Vous pouvez aussi vous présenter en personne au Service des finances de la Ville situé au 100, rue du Centre-Civique. Les modes de paiement acceptés sur place sont : paiement direct, argent comptant ou chèques postdatés.

Les dates d'échéances du compte de taxes 2007 :

- 19 février
- 22 mai
- 18 juillet
- 4 septembre

Horizon EXPRESS

EN COUVERTURE :

La rue Fortier

GRAPHISME :

Les Productions Saint
www.productionssaint.com

PHOTOS :

Les Productions Saint

IMPRESSION :

Imprimerie Maska

COORDINATION :

Service du loisir, de la culture
et des communications de la
Ville de Mont-Saint-Hilaire

COORDONNÉES :

information@villemsh.ca
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Qc)
J3H 3M8
Tél. : 450 467-2854

Lancé en mai 2006, Horizon, le bulletin d'information municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire est tiré à 7000 exemplaires et distribué gratuitement à l'ensemble des citoyens. Son mandat est d'informer la population hilairemontoise.

Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin afin d'alléger la présentation de cette publication.

www.villemsh.ca